

Fiche de données de sécurité selon l'ARLA

Date d'impression : 10/03/2023

Révision: 10/03/2023

1 Identification

· **Identificateur de produit**

· **Nom du produit :** Imidan® WP Insecticide

· **Code du produit :** Canada_French6

· **No CAS :** Phosmet (70.0%) : 732-11-6

· **Numéro d'enregistrement**

No D'HOMOLOGATION 29064

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

· **Emploi de la substance / de la préparation** Groupe 1B Insecticide

· **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

· **Producteur/fournisseur :**

Gowan Company L.L.C.

P.O. Box 5569

Yuma, Arizona 85366-5569

Gowan Canada 1-800-960-4318

· **Service chargé des renseignements :** sds@gowanco.com

· **Numéro d'appel d'urgence :**

Chemtrec de téléphone d'urgence 24 - Heures: (déversement, fuite ou d'incendie)

à l'intérieur US & Canada: (800) 424-9300

à l'extérieur des États-Unis et Canada: +011 (703) 527-3887

En cas d'urgence médicale (ProPharma Group®): (888) 478-0798

2 Identification des dangers

· **Classification de la substance ou du mélange**



GHS06 Tête de mort sur deux tibias

Toxicité aiguë - voie orale – catégorie 3 H301 Toxique en cas d'ingestion.



GHS07

Toxicité aiguë - par inhalation - catégorie 4 H332 Nocif par inhalation.

Sensibilisant cutané - catégorie 1A

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Irritation oculaire - catégorie 2B

H320 Provoque une irritation des yeux.

· **Éléments d'étiquetage**

· **Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

· **Pictogrammes de danger**



GHS06



GHS07

· **Mention d'avertissement** Danger

(suite page 2)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon l'ARLA

Date d'impression : 10/03/2023

Révision: 10/03/2023

Nom du produit : Imidan® WP Insecticide

(suite de la page 1)

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :**

phosmet (ISO)

· **Mentions de danger**

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H332 Nocif par inhalation.

H320 Provoque une irritation des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

· **Conseils de prudence**

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264+P265 Se laver soigneusement après manipulation. Ne pas se toucher les yeux.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 Porter des gants de protection.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P330 Rincer la bouche.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

P337+P317 Si l'irritation des yeux persiste: Demander une aide médicale.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **Principaux dangers :**

Les sachets hydrosolubles se trouvent dans un contenant protecteur. Ne pas ouvrir les sachets et ne pas les mouiller avant de les ajouter au réservoir de pulvérisation. Mortel ou toxique en cas d'ingestion. Peut être mortel en cas d'inhalation. Irritant pour les yeux. Peut irriter la peau. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter des vêtements de protection, incluant des gants de caoutchouc et des lunettes de protection lors du mélange, du chargement et de la pulvérisation du produit. Ne pas respirer le brouillard de pulvérisation. Laver tous les vêtements contaminés avec de l'eau chaude et du savon avant de les réutiliser. Ne pas contaminer les aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Porter des vêtements propres. Empêcher la dérive de pulvérisation d'atteindre les cultures vivrières et fourragères voisines.

· **Système de classification:**

· **NFPA ratings (scale 0 - 4)**



Santé = 2

Feu = 0

Réactivité = 0

INDICE DE RISQUE:

4 Risques graves

3 Danger sérieux

2 Risque modéré

1 Léger danger

0 Risque minimal

(suite page 3)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon l'ARLA

Date d'impression : 10/03/2023

Révision: 10/03/2023

Nom du produit : Imidan® WP Insecticide

(suite de la page 2)

- **Autres dangers**
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.

3 Composition/information sur les ingrédients

- **Caractérisation chimique : Mélanges**
- **Description :** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux :

CAS: 732-11-6	phosmet (ISO)	70,0%p/p
	☠ Toxicité aiguë - voie orale – catégorie 3, H301; ☠ Toxicité pour la reproduction - catégorie 2, H361; Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 1, H370; ☠ Toxicité aiguë - par contact cutané – catégorie 4, H312; Toxicité aiguë - par inhalation - catégorie 4, H332	

- **Indications complémentaires :** Pour le libellé des mentions de danger citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers soins

- **Description des premiers secours**
- **Remarques générales :**
 - Avoir le contenant du produit ou l'étiquette avec vous lorsque vous appelez un centre antipoison ou un médecin, ou aller pour le traitement.
 - Vous pouvez également contacter 1-888-478-0798 pour obtenir des informations de traitement médical d'urgence.
- **Après inhalation :**
 - Déplacer la personne vers une source d'air frais.
 - Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible.
 - Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
- **Après contact avec la peau :**
 - Enlever tous les vêtements contaminés.
 - Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes.
 - Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
- **Après contact avec les yeux :**
 - Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes.
 - Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil.
 - Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
- **Après ingestion :**
 - Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.
 - Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler.
 - Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin.
 - Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
- **Indications destinées au médecin :**
 - **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Non disponibles.
 - **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** Non disponibles.

CA/FR

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon l'ARLA

Date d'impression : 10/03/2023

Révision: 10/03/2023

Nom du produit : Imidan® WP Insecticide

(suite de la page 3)

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

- **Moyens d'extinction**

- **Moyens d'extinction :**

- CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

- Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

- Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

- **Conseils aux pompiers**

- Pas considéré comme inflammable ou combustible. Toutefois, en cas d'incendie, le produit peut supporter la combustion et se décomposer en dégageant des matières toxiques.

- **Équipement spécial de sécurité :**

- Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

- Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

- Éviter de respirer le produit; éviter tout contact avec la peau et les yeux. Porter des gants de caoutchouc, des bottes, des lunettes à coques et un respirateur approuvé par le NIOSH pouvant éliminer efficacement le phosmet.

- Ramasser le déversement à l'aide d'un balai, en prenant bien soin de ne pas faire voler les poussières.

- Déposer les balayures dans un contenant pour les déchets convenable et indiquer son contenu.

- Couvrir abondamment la zone contaminée avec un détergent ménager en poudre commun (p.ex., Tide, marque déposée de Proctor and Gamble). Au moyen d'une brosse dure, faire pénétrer le détergent dans le produit renversé en utilisant suffisamment d'eau pour former une bouillie. Faire pénétrer la bouillie dans les fentes et les crevasses, puis laisser reposer pendant 2 à 3 minutes. Éviter tout contact avec la peau et les yeux; ne pas s'éclabousser ou éclabousser les personnes qui se trouvent tout près.

- Répandre un absorbant convenable (p. ex., de l'argile) sur la bouillie; ramasser à la pelle la matière absorbée, puis la déposer dans un contenant pour déchets. Répéter l'opération au besoin.

- Rincer la zone à grande eau en respectant les exigences relatives à la protection environnementale.

- Sceller le baril et s'assurer qu'une étiquette indique bien son contenu. Éliminer les déchets conformément à la réglementation locale. Voir l'énoncé ÉLIMINATION.

- **Précautions pour la protection de l'environnement :**

- Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

- En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

- Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :**

- Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

- Assurer une aération suffisante.

- **Référence à d'autres rubriques**

- Aucune substance dangereuse n'est dédagée.

- Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

- Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

- Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manutention et stockage

- **Manipulation :**

- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

- Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.

- Bien dépoussiérer.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon l'ARLA

Date d'impression : 10/03/2023

Révision: 10/03/2023

Nom du produit : Imidan® WP Insecticide

(suite de la page 4)

- Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
- **Préventions des incendies et des explosions :** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage :**
 - **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**
Les utilisateurs finaux peuvent entreposer ce produit à des températures inférieures à 0 °C pourvu que le produit soit peu manipulé. Les températures à l'intérieur de l'entrepôt doivent dépasser 0 °C lors de l'entreposage, de la manipulation et de l'expédition. À des températures inférieures à 0 °C, l'emballage sous film soluble devient susceptible au craquelage et au bris lors du port et de la manutention.
Garder les sachets hydrosolubles dans leur contenant protecteur et les entreposer dans un endroit frais et sec. Ne pas entreposer à des températures supérieures à 40 °C.
 - **Indications concernant le stockage commun :** Ne pas stocker avec les aliments des animaux ou humaines.
 - **Autres indications sur les conditions de stockage :**
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
CONSERVER LES SACHETS HYDROSOLUBLES DANS LE CONTENANT PROTECTEUR; ENTREPOSER DANS UN ENDROIT FRAIS ET SEC
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Non disponibles.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**
Sans autre indication, voir point 7.
- **Paramètres de contrôle**
Ce produit est destiné à une utilisation en extérieur où les contrôles techniques ne sont pas nécessaires. Si les conditions d'utilisation sont différentes (par exemple, la reformulation des produits ou reconditionnement), l'exposition des employés devrait être minimisée en utilisant des techniques traditionnelles telles que la conception de système fermé et / ou une ventilation locale.
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Remarques supplémentaires :**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
Avez-oculaire et une douche d'urgence facilement accessibles à la zone de travail. Discardclothing et autres matières absorbantes qui ont été imbibés ou fortement contaminés par le concentré du produit. Ne pas les réutiliser. Suivez les instructions du fabricant pour le nettoyage / entretien des équipements de protection individuelle (EPI). Si de telles instructions pour les articles lavables, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Garder et laver l'EPI séparément des autres vêtements.

Les utilisateurs doivent se laver les mains avant de manger, boire, mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Retirer les vêtements immédiatement si le pesticide pénètre à l'intérieur. Ensuite, bien se laver et mettre des vêtements propres.
- **Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuel :**
 - **Mesures générales de protection et d'hygiène :**
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Éviter tout contact avec les yeux.
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
 - **Protection respiratoire :**
Protection respiratoire recommandée.

(suite page 6)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon l'ARLA

Date d'impression : 10/03/2023

Révision: 10/03/2023

Nom du produit : Imidan® WP Insecticide

(suite de la page 5)

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· **Protection des mains :**



Gants de protection

· **Matériau des gants** des gants résistant aux produits chimiques

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux :**



Lunettes de protection hermétiques

· **Protection du corps :**

Vêtements de travail protecteurs

Les préposés au mélange et au chargement doivent porter :

- une chemise à manches longues et un pantalon long
- des chaussures et des chaussettes
- des gants résistant aux produits chimiques

Les spécialistes préposés au mélange et au chargement doivent porter :

- une chemise à manches longues et un pantalon long
- une combinaison résistant aux produits chimiques
- des chaussures résistant aux produits chimiques
- des gants résistant aux produits chimiques

Les préposés au mélange ou au chargement qui manipulent des sacs hydrosolubles doivent avoir immédiatement à portée de la main, en cas d'urgence (par exemple, sac déchiré, déversement ou défaillance mécanique) de l'équipement de protection individuelle additionnel. Cet équipement doit comprendre une combinaison, des chaussures résistant aux produits chimiques et un respirateur à adduction d'air filtré non actionné par un moteur et équipé d'un filtre de série -R ou -P.

Les préposés à l'application employant un appareil pneumatique et qui sont installés dans une cabine fermée doivent porter :

- une chemise à manches longues et un pantalon long
- des chaussures et des chaussettes

Les préposés à l'application employant un appareil pneumatique et qui sont installés dans une cabine ouverte doivent porter :

- une chemise à manches longues et un pantalon long
- une combinaison résistant aux produits chimiques et un casque protecteur
- des chaussures résistant aux produits chimiques
- des gants résistant aux produits chimiques
- un respirateur à adduction d'air filtré et équipé d'un filtre de série -R ou -P

Les préposés à l'application employant de l'équipement de traitement au sol et qui sont installés dans une cabine ouverte doivent porter :

- une chemise à manches longues et un pantalon long
- des chaussures et des chaussettes

Les préposés à l'application employant un équipement manuel doivent porter :

- une chemise à manches longues et un pantalon long

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon l'ARLA

Date d'impression : 10/03/2023

Révision: 10/03/2023

Nom du produit : Imidan® WP Insecticide

(suite de la page 6)

- des chaussures et des chaussettes
- des gants résistant aux produits chimiques

9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· Aspect :

· Forme :

Poudre

· Couleur :

Beige clair

· Odeur :

Piquante, irritant les yeux

· Seuil olfactif :

Non déterminée.

· valeur du pH à 20 °C:

6,6

· Changement d'état

· Point de fusion :

Non déterminée.

· Point d'ébullition :

Non déterminée.

· Point d'éclair

Non applicable.

· Inflammabilité (solide, gazeux) :

Non déterminé.

· Température de décomposition :

Non déterminée.

· Auto-inflammation :

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Danger d'explosion :

Le produit n'est pas explosif.

· Limites d'explosion :

· Inférieure :

Non déterminée.

· Supérieure :

Non déterminée.

· Pression de vapeur :

Non applicable.

· Densité à 20 °C:

0,240 g/cm³

· Densité relative

Non déterminée.

· Densité de vapeur:

Non applicable.

· Taux d'évaporation:

Non applicable.

· Solubilité dans/miscibilité avec

· l'eau :

Dispersable

· Coefficient de partage (n-octanol/eau) :

Non déterminée.

· Viscosité :

· Dynamique :

Non applicable.

· Cinématique :

Non applicable.

· Autres informations

Non disponibles.

10 Stabilité et réactivité

· Réactivité Non disponibles.

· Stabilité chimique Stable dans les conditions normales.

· Décomposition thermique/conditions à éviter :

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

· Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

(suite page 8)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon l'ARLA

Date d'impression : 10/03/2023

Révision: 10/03/2023

Nom du produit : Imidan® WP Insecticide

(suite de la page 7)

- **Conditions à éviter** Ne pas conserver à des températures supérieures à 40 ° C.
- **Matières incompatibles** : Non disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux** : Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques

· Informations sur les effets toxicologiques

· Toxicité aiguë :

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Oral	LD50	275 mg/kg (conseil) (male)
	LD50	258 mg/kg (conseil) (female)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (lapin) (sexes combined)
Inhalatoire	LC50/4 h	3,16 mg/l (conseil) (sexes combined)

· Effet primaire d'irritation :

- **de la peau** : Effet irritant
- **des yeux** : Effet d'irritation.

· Sensibilisation : Aucun effet de sensibilisation connu.

· Indications toxicologiques complémentaires :

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Toxique

Nocif

Irritant

· Catégories cancérogènes

· IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)

Aucun des composants n'est compris.

· NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)

Aucun des composants n'est compris.

12 Données écologiques

· Toxicité

TOXIQUE pour les oiseaux et les petits mammifères sauvages.

TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Observer les zones tampons prescrites dans la section MODE D'EMPLOI.

TOXIQUE pour les abeilles domestiques exposées au traitement directe, à la dérive de pulvérisation, ou aux résidus sur les cultures ou les mauvaises herbes en fleur.

NE PAS appliquer ce produit sur les cultures ou les mauvaises herbes en fleur si des abeilles domestiques s'y rendent pour butiner. Limiter le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs sur les abeilles domestiques dans les habitats situés à proximité du secteur traité.

TOXIQUE pour certains insectes utiles. Limiter le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs sur les insectes utiles dans les habitats situés à proximité du secteur traité, comme les haies ou les terrains boisés.

· Toxicité aquatique : Non disponibles.

· Persistance et dégradabilité Non disponibles.

· Comportement dans les compartiments de l'environnement :

· Potentiel de bioaccumulation Non disponibles.

· Mobilité dans le sol Non disponibles.

(suite page 9)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon l'ARLA

Date d'impression : 10/03/2023

Révision: 10/03/2023

Nom du produit : Imidan® WP Insecticide

(suite de la page 8)

- **Autres indications écologiques :**
 - **Indications générales :**
 - Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
 - Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
 - Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
 - **PBT :** Non applicable.
 - **vPvB :** Non applicable.
- **Autres effets néfastes** Non disponibles.

13 Données sur l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
 - **Recommandation :**
 - Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
 - Rendre le contenant inutilisable.
- **Emballages non nettoyés :**
 - **Recommandation :**
 - Éliminer le contenant vide conformément à la réglementation provinciale.
 - Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

14 Informations relatives au transport

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> · Numéro ONU · DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA | <p style="text-align: center;">UN2783
UN2783</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> · Désignation officielle de transport de l'ONU · DOT/TMD · ADR · IMDG · IATA | <p style="text-align: center;">PESTICIDE ORGANOPHOSPHORÉ SOLIDE,
TOXIQUE
2783 PESTICIDE ORGANOPHOSPHORÉ SOLIDE,
TOXIQUE, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS
ORGANOPHOSPHORUS PESTICIDE, SOLID, TOXIC,
MARINE POLLUTANT
ORGANOPHOSPHORUS PESTICIDE, SOLID, TOXIC</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> · Classe(s) de danger pour le transport · DOT/TMD (Règlement sur le transport des marchandises dangereuses): | |
|   | |
| <ul style="list-style-type: none"> · Classe · Label | <p>6
6.1</p> |

(suite page 10)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon l'ARLA

Date d'impression : 10/03/2023

Révision: 10/03/2023

Nom du produit : Imidan® WP Insecticide

(suite de la page 9)

· **ADR, IMDG**

· **Classe** 6
 · **Étiquette** 6.1

· **IATA**

· **Class** 6
 · **Label** 6.1

· **Groupe d'emballage**

· **DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA** III

· **Dangers pour l'environnement :**

Le produit contient des matières dangereuses pour l'environnement : Phosmet Technical

· **Marine Pollutant :**

Oui

· **Marquage spécial (ADR) :**

Signe conventionnel (poisson et arbre)

Signe conventionnel (poisson et arbre)

· **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Non applicable.· **Stowage Category**

A

· **Stowage Code**

SW2 Clear of living quarters.

· **Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Non applicable.

· **Indications complémentaires de transport :**· **DOT/TMD**· **Quantity limitations**

Sur l'avion / rail de passagers: 100 kg

Sur l'avion cargo uniquement: 200 kg

· **Remarks :**

-

Marquage spécifique avec le symbole (poisson et arbre).

· **ADR**· **Quantités limitées (LQ)**

5 kg

· **Quantités exceptées (EQ)**

Code: E1

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 g

Quantité maximale nette par emballage extérieur:

1000 g

· **Catégorie de transport**

3

· **Code de restriction en tunnels**

E

· **IMDG**· **Limited quantities (LQ)**

5 kg

(suite page 11)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon l'ARLA

Date d'impression : 10/03/2023

Révision: 10/03/2023

Nom du produit : Imidan® WP Insecticide

(suite de la page 10)

· Excepted quantities (EQ)

Code: E1

Quantité nette maximale par emballage intérieur: 30 g

Quantité nette maximale par emballage extérieur:
1000 g

· "Règlement type" de l'ONU :

UN 2783 ORGANOPHOSPHORUS PESTICIDE, SOLID,
TOXIC, 6.1, III, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS

15 Informations sur la réglementation

· Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cette FDS est basé classification selon le WHIMS

· Numéro d'autorisation de mise sur le marché :

· Section 355 (extremely hazardous substances):

Tous les composants sont compris.

· Section 313 (Specific toxic chemical listings):

Aucun des composants n'est compris.

· TSCA (Toxic Substances Control Act):

Aucun des composants n'est compris.

· Liste des substances domestiques (DSL) du Canada

Aucun des composants n'est compris.

· Liste extérieure des substances (LES) du Canada

Aucun des composants n'est compris.

· Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)

Aucun des composants n'est compris.

· Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)

Aucun des composants n'est compris.

· Éléments d'étiquetage SGH Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

· Pictogrammes de danger



GHS06



GHS07

· Mention d'avertissement Danger

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :

phosmet (ISO)

· Mentions de danger

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H332 Nocif par inhalation.

H320 Provoque une irritation des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

· Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264+P265 Se laver soigneusement après manipulation. Ne pas se toucher les yeux.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

(suite page 12)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon l'ARLA

Date d'impression : 10/03/2023

Révision: 10/03/2023

Nom du produit : Imidan® WP Insecticide

(suite de la page 11)

P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280	Porter des gants de protection.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P321	Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
P330	Rincer la bouche.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P337+P317	Si l'irritation des yeux persiste: Demander une aide médicale.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **Prescriptions nationales :**

· **Classification supplémentaire selon le décret sur les matières dangereuses**

Lire l'étiquette, autorisée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Des exigences environnementales propres au Canada concernant la manipulation, l'utilisation et l'élimination de ce produit antiparasitaire sont indiquées sur l'étiquette.

· **Évaluation de la sécurité chimique :** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

- H301 Toxique en cas d'ingestion.
- H312 Nocif par contact cutané.
- H332 Nocif par inhalation.
- H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
- H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.

· **Service établissant la fiche technique :** Supply Chain

· **Contact :** sds@gowanco.com

· **Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité** 10/03/2023

· **Acronymes et abréviations :**

- IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
- DOT: US Department of Transportation
- IATA: International Air Transport Association
- EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
- ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
- CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
- NFPA: National Fire Protection Association (USA)
- LC50: Lethal concentration, 50 percent
- LD50: Lethal dose, 50 percent
- PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
- vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

(suite page 13)

CA/FR

Fiche de données de sécurité
selon l'ARLA

Date d'impression : 10/03/2023

Révision: 10/03/2023

Nom du produit : Imidan® WP Insecticide

(suite de la page 12)

· Sources

IMIDAN ® est une marque déposée de Gowan Company, L.L.C.

INSTAPAK ® est une marque déposée de Gowan Company, L.L.C.

CA/FR